

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 juin 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LA RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE

DÉPÔT DU LIVRE BLANC

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** Monsieur le Président, en vertu du paragraphe 67(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau des copies d'un document intitulé «Livre blanc sur la réforme de la loi électorale», dans les deux langues officielles.

Je ferai appel au Règlement, après le dépôt des autres documents, pour parler de la suite à donner à ce rapport.

\* \* \*

### PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement aux 18 pétitions suivantes: 331-558, 331-561, 331-576 à 331-579 inclusivement, 331-585, 331-595 à 331-602 inclusivement, 331-613, 331-617 et 331-641.

\* \* \*

### ÉLECTIONS, PRIVILÈGES ET PROCÉDURE

RENVOI DU LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME DE LA LOI ÉLECTORALE AU COMITÉ PERMANENT

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Les partis se sont consultés et vous pourrez probablement constater que l'on est disposé à recevoir la proposition suivante avec le consentement unanime, et à l'adopter sans débat. Elle se lit ainsi qu'il suit:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou tout ordre spécial de la Chambre, le document intitulé «Livre blanc sur la réforme de la loi électorale», document parlementaire n° 331-4/153 déposé sur le bureau plus tôt aujourd'hui, soit renvoyé au comité permanent des élections, des privilèges et de la procédure; et

Que ledit comité fasse son rapport final à ce sujet au plus tard le mercredi 8 octobre 1986.

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, je fais moi aussi appel au Règlement. Nous n'avons

aucune objection pourvu qu'il soit entendu que les audiences ne commencent pas avant septembre.

**M. Hnatyshyn:** Monsieur le Président, j'ai discuté officieusement du programme avec le critique de chacun des partis. Il a été convenu que le comité ne fera que recevoir les mémoires et les pétitions sur le Livre blanc pendant l'été mais qu'il ne tiendra pas d'audiences officielles et ne délibérera pas avant septembre.

**M. le Président:** Consent-on à l'unanimité à la présentation de la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

\* \* \*

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA—RAPPORT FINAL DU COMITÉ MIXTE SPÉCIAL

**M. Tom Hockin (London—Ouest):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le rapport final du comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, dans les deux langues officielles.

Le rapport est l'aboutissement d'une année de travail par les deux Chambres du Parlement. Le rapport intérimaire que le comité a présenté le 23 août portait sur l'invitation que le Canada a reçue de participer à l'IDS et sur la question des relations commerciales bilatérales avec les États-Unis. Ce rapport contient presque tout ce que le comité avait à dire sur ces questions précises.

Nous présentons aujourd'hui notre rapport final sur toute la gamme des relations extérieures du Canada. Vous y trouverez, monsieur le Président, 120 recommandations et conclusions relatives à l'extension de l'influence du Canada sur le plan international, au maintien de la paix et de la sécurité, à l'expansion du commerce, à l'aide au développement international, à la promotion des droits de la personne, à l'amélioration, dans un grand nombre de domaines, des relations avec les États-Unis et d'autres pays et au développement d'une dimension septentrionale à la politique étrangère du Canada. Je le recommande à l'attention de la Chambre.

**Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam):** Monsieur le Président, puisque les néo-démocrates membres du comité n'ont pas pu annexer une déclaration au rapport qui vient d'être déposé, nous en ferons une plus tard dans la journée.